

des Transports, c'est plutôt Jack Pickersgill. Je crois plutôt que Jack Pickersgill s'est créé un poste qui le débarrasse à jamais des ennuis de ce portefeuille. J'espère que le ministre des Transports va prendre la situation bien en mains et ne permettra pas à «Messire» Jack d'être aussi autoritaire que d'habitude.

Je conclus, monsieur le président, en disant: pour l'amour de Dieu, que le ministre des Transports se décide à s'acquitter de son rôle en grand Canadien et à s'occuper de ce problème. Qu'il se serve des pouvoirs que lui donne l'article 53 de la loi sur les chemins de fer, qui autorise le ministre et ses collègues à laisser de côté ou à annuler une décision prise par tout organisme jouissant d'une délégation de pouvoir, comme par exemple la Commission des transports du Canada. Pour l'amour de Dieu, que le ministre des Transports prenne position à cet égard, qu'il ignore cette décision et redresse l'injustice perpétrée envers la population de Terre-Neuve.

M. Osler: Monsieur le président, je pense que la résolution que nous sommes en train d'examiner, à savoir l'article 24 du *Feuilleton*, devrait être adoptée par la Chambre. Ces deux grandes sociétés canadiennes ont besoin d'argent et la Chambre devrait le leur accorder. Dans l'ensemble, elles servent bien le peuple canadien. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les griefs des députés de Terre-Neuve. Dans l'Ouest canadien, nous avons aussi nos griefs à propos de situations régionales concernant les chemins de fer des deux dénominations, si je puis dire. Cependant, je ne désire pas parler de cette question aujourd'hui.

Tout comme le député de Winnipeg-Sud-Centre, je suis persuadé que mes commettants ne voudraient pas me voir essayer de faire obstacle à l'adoption de cette loi. Nous sommes de bons Canadiens. Nous croyons devoir faire certaines choses pour améliorer l'avenir du Canada. Je le répète, il est évident que les deux sociétés dont s'occupe la résolution ont besoin de cet argent.

Il ne faudrait pas laisser passer l'après-midi sans évoquer la deuxième partie du projet de résolution, qui concerne Air Canada. Air Canada a besoin de beaucoup d'argent, de 130 et de 75 millions de dollars. Je signale au gouvernement que, même s'il est bon qu'Air Canada tienne autant que possible ses avions dans l'air, la nomination du président d'Air Canada ne devrait pas rester en l'air plus longtemps qu'il ne faut. Les décisions importantes concernant la politique officielle,

[M. Lundrigan.]

comme celle qui me préoccupe et qui préoccupe mes commettants, ne devraient pas être laissées en l'air.

Nous avons eu à Winnipeg une base aérienne qui procure de l'emploi en ce moment à environ 700 personnes. On peut multiplier ce chiffre par deux, parce que la plupart des employés sont mariés, et par deux ou trois parce que la plupart ont des enfants. En conséquence, on peut dire qu'un grand nombre de personnes ont l'air soucieux jour et nuit. Certaines souffrent d'ulcères, d'autres sont inquiètes et déprimées à cause de cette situation. Je puis vous en donner l'assurance, monsieur le président, parce que je leur ai parlé de ce problème.

• (4.10 p.m.)

On a laissé entendre qu'on avait essayé de garder ouverte la base de révision à Winnipeg, mais que la chose s'était révélée économiquement impossible. Les parlementaires, à mon avis, n'ont pas à se mêler des affaires d'une société de la Couronne au détriment du bon service qu'elle fournit au grand public. Pourtant, je trouve vraiment scandaleux qu'on ait autorisé Air Canada à dire une chose et à en faire une autre. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui.

Air Canada a à Winnipeg une base de révision que l'on est en train de saigner à blanc. Les 700 employés ne font pas une journée de travail complète; ils le savent, comme tout le monde, d'ailleurs. Par contre, à Montréal, les employés font des heures supplémentaires et une grande partie du travail est accordée à des sous-traitants. Il ne semble pas logique de ne pas accorder aux travailleurs de Winnipeg la dignité d'accomplir une bonne journée de travail pour que le pays tout entier puisse en avoir pour son argent, lorsqu'il y a du travail à faire.

Si la base de Winnipeg ne sert vraiment plus, qu'est-ce qui empêche Air Canada d'en parler et de fermer la base? Je n'ai pas vu de chiffres réels qui le prouveraient, mais je défie Air Canada de le faire et le gouvernement du Canada d'accepter son raisonnement. J'appartiens au parti ministériel et j'appuierai le bill qui fera suite à la résolution parce que nous, à Winnipeg, nous ne sommes pas mesquins quand il s'agit des besoins du pays.

Le gouvernement est lié par l'engagement de M. Pearson, et j'avertis les députés que les syndicats vont afficher cette promesse par toute la ville si le gouvernement la renie. M. Pearson a dit que la base servirait au moins